

PUBLICATION LE 03 septembre 2024

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :  
BOAMP

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

**MAIRIE DE BESANÇON**

Mme Anne VIGNOT - Maire

2, rue Megevand

25034 BESANCON

Tél : 03 81 61 50 50

SIRET 21250056500016



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Groupement de commandes : Oui

Ville de Besançon

<b>Objet</b>	<b>Collecte, gestion et valorisation des biodéchets alimentaires de sites municipaux, de Grand Besançon Métropole et du CCAS producteurs de biodéchets à Besançon</b>
<b>Référence</b>	2024-FCS-PAL-0165
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Procédure adaptée ouverte
<b>Technique d'achat</b>	Accord-Cadre
<b>Lieu d'exécution principal</b>	Etablissements communaux, de Grand Besançon Métropole et du CCAS de Besançon 25000 Besançon
<b>Durée</b>	12 mois
<b>Description</b>	Consultation lancée par un groupement de commandes. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent les options (prestations similaires et reconductions). Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. Dans le cadre de la loi AGEC du 10 février 2020, les collectivités et EPCI doivent généraliser le tri à la source des biodéchets sur leur territoire.
<b>Code CPV principal</b>	<b>90524300</b> - Services d'enlèvement de déchets biologiques
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande - Mme GROSHENRY Sandrine - Cheffe du service Logistique
<b>Quantité ou étendue</b>	Valeur estimée hors TVA : 220 000,00 €
<b>Conditions de participation</b>	

## Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

### Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

### Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

### Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
  - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
  - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats :  
habilitation de transport des déchets - Arrêté préfectoral d'exploitation du site de valorisation

### Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

### Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

### Renseignements

#### administratifs

DIRECTION PARC AUTOMOBILE ET LOGISTIQUE

Tél : 03 81 41 56 12

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

### Offres

Remise des offres le **01/10/24 à 12h00** au plus tard.

### Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

### Renseignements complémentaires

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre

est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 2 ans.

L'accord-cadre s'exécute dans le cadre d'un groupement de commandes avec les organismes suivants :

- CCAS
- Ville de Besançon
- Grand Besançon Métropole

Le coordonnateur du groupement de commandes est la Ville de Besançon. Elle a en charge la passation, la signature et la notification de l'accord-cadre. Chaque membre doit suivre l'exécution de l'accord-cadre.

Envoi le 03/09/24 à la publication